

Quando però invece della capra a conduzione familiare si sostituisse quella industriale, il reddito sarebbe molto diminuito per la tassa in misura maggiore per la necessità di affittare pascoli, e allora l'utile viene a ridursi di molto, e la convenienza economica diventa in qualche caso discutibile.

*
**

Non bisogna nascondere che una disposizione legislativa così grave ha avuto la sua applicazione tra reclami e resistenze, ma il Governo ha mantenuto fermo e ormai si può ritenere che la tassa sia regolarmente applicata.

La tassa si ritiene, dalle prime statistiche, che abbia colpito circa mezzo milione di capi e ha indotto:

1) uno spostamento del pascolo caprino da regioni di montagna a regioni di collina che ancora potevano comportare tale forma di pascolo, e in genere su cespugliati non aventi funzioni protettive, con conseguenti forme più progredite di allevamento;

2) un allontanamento del pascolo dai boschi e dai cespugliati aventi funzioni protettive perchè su essi il reddito della capra non comportava il maggior gravame della tassa, e ciò in prevalenza per l'allevamento industriale della capra in confronto di quello familiare;

3) una diminuzione generale nel capitale zootecnico caprino, che in alcune provincie si può ritenere ridotto a metà, e nella media generale ad una diminuzione di circa 300.000 capi;

4) una sostituzione in alcuni casi del pascolo caprino con ovini e bovini.

Le disposizioni legislative hanno così raggiunto il loro scopo di allontanare dai boschi il pascolo delle capre e di diminuire su di essi il carico, e si ricollegano a tutto il vasto programma del Governo per la restaurazione della montagna italiana.

L. SENNI

Console Milizia forestale.

L'intérêt forestier de la Carte des productions végétales

La plupart des Administrations forestières sont bien renseignées sur les essences qui croissent dans les forêts qu'elles dirigent. Mais, très souvent la documentation est insuffisante pour les forêts particulières et celles qui ne sont pas contrôlées par les forestiers officiels. Il y a pourtant grand intérêt à connaître d'une façon suffisamment détaillée la répartition des essences fondamentales de nos forêts. Cela permet de se faire une idée de leur importance relative, cela permet de comprendre les raisons biologiques ou historiques de leur répartition, cela nous éclaire sur le tempérament de chaque arbre.

Le botaniste qui dresse une telle carte peut encore rendre un autre service au forestier: il peut lui indiquer quelles sont les essences susceptibles de réussir en reboisement en un lieu déterminé. En un lieu règnent des conditions de milieu (sol, climat...) difficiles à analyser en détail mais dont la végétation spontanée est une sorte de résultante biologique extrêmement souple. Le botaniste n'a pas besoin de passer par l'étude des données météorologiques ni par l'étude détaillée du sol pour se rendre compte des possibilités forestières d'une localité. En effet, sauf des points particuliers (rochers, tourbières, eaux, etc.), sous nos climats, la plupart des localités peuvent porter une forêt. Si elles n'en portent pas, le type de végétation peut subir une évolution qui l'amène à la forêt. Ainsi la « tomillare »: garrigue basse à Thym (*Thymus vulgaris*) peut s'enrichir en sous-arbrisseaux comme des Cistes. La garrigue à Cistes peut se

peupler de Bruyères (*Erica*) et donner un maquis, ce maquis peut donner un bois de Chêne-liège (*Quercus Suber*). Ces diverses étapes qui dérivent les unes des autres, qu'il y ait progression ou dégradation, constituent ce qu'on peut appeler « l'étage du Chêne-liège ». Le botaniste peut donc conseiller un reboisement en Chêne-liège d'un terrain actuellement couvert d'un maquis.

La « Carte des Productions végétales » dont j'ai commencé la publication se propose un triple but dans sa partie botanico-forestière: 1.^o Indiquer l'état de la végétation actuelle (garrigue, lande, forêt); 2.^o Indiquer ses possibilités (étage de végétation); 3.^o Indiquer les principales plantes et, en particulier, les principaux arbres.

Elle résoud ce triple problème de la façon suivante:

1.^o La physionomie de la végétation est représentée par la façon de mettre les teintes sur la carte. Une « formation » de Graminées (Steppe, pelouse....) est représentée par un grisé spécial très clair; une formation de sous arbrisseaux (tomillare, garrigue....) est représentée par un grisé formé de points alignés; une formation d'arbrisseaux (maquis, lande épaisse) est représentée par un grisé foncé formé de raies; une formation d'arbres (forêt) est représentée par une teinte plate. Ajoutons, que les parties cultivées sont laissées sur fond blanc et apparaissent ainsi du premier coup d'œil.

2.^o L'étage de végétation est indiqué par la couleur. En utilisant une synthèse graphique où je représentais (1926 d. p. 208) les parties ensoleillées par du jaune, les parties humides par du bleu, les parties à l'ombre par du noir, on arrive à caractériser les étages par des couleurs rappelant leurs principaux caractères climatiques. En ajoutant le rouge pour le climat méditerranéen très chaud, en prenant le rose pour indiquer la lumière des hautes altitudes, on a une gamme qui correspond curieusement à celle des couleurs de l'arc en ciel. Un étage intermédiaire entre deux autres est re-

présenté par une couleur intermédiaire et on a la série suivante:

Etage de <i>Chamaerops humilis</i> , <i>Citrus</i>	Rouge
» de <i>Quercus Suber</i>	Orangé
» de <i>Quercus Ilex</i>	Jaune
» des <i>Quercus</i> à feuilles caduques	Vert
» de <i>Fagus sylvatica</i>	Bleu
» d' <i>Abies pectinata</i>	Indigo
» Subalpin (<i>Picea</i> , <i>Larix</i>)	Violet clair
» Alpin	Rose.

Lorsqu'il y a lieu d'indiquer l'importance des Pins on surcharge de violet l'étage correspondant. Ainsi le Pin d'Alep sera violet sur rouge, le Pin Laricio de Salzmann violet sur jaune, le Pin à crochet violet foncé, etc.

Je ne donne ici que les indications essentielles.

3.^o Les diverses plantes qu'il y a intérêt à mentionner le sont par de petits signes noirs. Ces signes n'ont pas été choisis au hasard. D'abord les arbres se distinguent des autres plantes par la représentation du tronc et de son ombre, ce qui a été employé depuis longtemps et est très expressif. La forme du signe indique le genre botanique, elle rappelle parfois celle de la plante, ou la première lettre de son nom, parfois elle est arbitraire. Pour distinguer les diverses espèces d'un même genre on met dans le signe générique des points, des lignes, des plages noires, on oriente différemment le signe: on peut ainsi avoir une très grande diversité. Un tableau de ces signes a été publié.

A l'échelle de 1/50 000 sur le fond en courbes de la nouvelle Carte de France on obtient, pour la carte de Port-Vendres S. W. (1930 f.), un résultat parlant, agréable à l'œil et très lisible, bien que la région choisie soit parmi les plus compliquées qu'on puisse rencontrer en Europe. Sur quelques Kilomètres, on trouve, en effet,

dans la région d'Argelès sur mer, au pied des Albères: des rivages sableux, des dunes littorales, des marais d'eau douce ou saumâtre, des prairies, des vignes, des cultures de Micocouliers, des bois d'Aulnes, de Chênes à feuilles caduques aux endroits frais de la plaine; puis quand on s'élève ce sont les forêts de Chênes-liège avec leurs formes dérivées maquis et garrigues, les forêts de Chêne-vert, de Chêne Rouvre, la forêt de Hêtre et des pelouses pseudoalpines où croît *Nardus stricta*. Puisque la carte reste lisible malgré cette complication elle est assurée de pouvoir, ailleurs, représenter la végétation sans aucune difficulté imprévue.

A la carte botanique qui est accompagnée de notices, est jointe une carte agrologique et forestière à la même échelle. Sur la carte agrologique sont distingués les divers types de terrains suivant leur richesse en calcaire. Les terrains salés sont aussi indiqués. La carte forestière donne des renseignements administratifs sur les limites des cantonnements, les limites des forêts domaniales, communales, particulières. En notice, sont donnés des renseignements statistiques sur les forêts, des indications sur les productions forestières, sur les reboisements. L'agriculture, la météorologie, l'agrologie ont aussi leurs notices.

La carte comporte ainsi un grand nombre de documents qui renseignent forestiers, agronomes et botanistes. Ajoutons que pour de plus amples détails scientifiques et pratiques sont publiés des fascicules intitulés: Documents pour la carte des productions végétales, où des questions relatives à la flore, à la végétation, aux forêts, à l'agriculture peuvent être traitées avec ampleur.

Ce type de carte et de publication n'a aucune raison d'être spécial à la France et peut s'appliquer sans changement à tous les pays méditerranéens.

H. GAUSSEN.

PUBLICATIONS CITÉES:

1925b. GAUSSEN H. — *Carte des productions végétales: Port-Vendres S. E.*

1925e. — — *Carte des productions végétales: Cerdère N. E.*

Documents pour la Carte des productions végétales. Divers auteurs et en particulier.

1926d. GAUSSEN H. — *Végétation de la moitié orientale des Pyrénées.*

Ces diverses publications sont éditées par Lechevalier Paris.

1930f. GAUSSEN H. — *La carte des productions végétales.* « *Annales de Géographie* » t. 39, n. 220, 15 Juillet 1930. A. Colin. Paris. Cet article contient la Carte de Port-Vendres S. W.